

Structure du programme et liste des cours**PC pratique collaborative en orthophonie****(Cheminement: 1)**

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits

Cours obligatoires (12 crédits)

L'étudiant doit suivre les activités suivantes (12 crédits) :

CIS1001 - Collaboration interprofessionnelle I (1 crédit)

Ce cours interdépartemental permettra à l'étudiant de s'initier au travail d'équipe comme prémices à la collaboration interprofessionnelle en partenariat avec la personne et ses proches. Dans ce premier cours d'une série de trois, l'étudiant se familiarisera avec les cursus des autres professions universitaires de la santé en plus de vivre ses premières expériences de collaboration interprofessionnelle.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

CIS1002 - Collaboration interprofessionnelle II (1 crédit)

Ce cours interdépartemental permettra à l'étudiant de se familiariser avec les rôles, compétences et responsabilités des différents membres d'une équipe interprofessionnelle. Dans ce deuxième cours d'une série de trois, les facteurs facilitants et les obstacles au travail en collaboration interprofessionnelle seront explorés.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

CIS1003 - Collaboration interprofessionnelle III (1 crédit)

Ce cours interdépartemental permettra à l'étudiant d'intégrer dans divers contextes de pratique les connaissances et les habiletés acquises en collaboration interprofessionnelle lors des deux cours précédents de ce continuum de trois. L'étudiant mènera à terme un projet de collaboration interprofessionnelle afin de parfaire le développement de ses compétences.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

Note : Aucune dérogation relative à la substitution ou au cours en tutorat ne peut être accordée pour ce cours.

ORT6050 - Formation clinique en orthophonie 5 (6 crédits)

Stage intensif permettant à l'étudiant de développer les compétences nécessaires pour exercer l'ensemble des rôles de l'orthophoniste en milieu clinique, menant ainsi à l'autonomie professionnelle. Séminaires d'accompagnement en stage et activité de pratique réflexive portant sur le développement de ses compétences, la construction de son identité professionnelle et l'appropriation de la culture professionnelle.

ORT6067 - Collaboration avec la personne et ses proches : principes et intervention 1 (1 crédit)

Introduction aux notions et principes de la relation d'aide, de collaboration et de partenariat avec la personne ayant un trouble de la communication ou de la déglutition et ses proches et ce, aux différentes étapes du cycle clinique en orthophonie : anamnèse, évaluation, annonce de conclusion et de recommandations, plan d'intervention et prise de décision partagée, fin du traitement. Analyse des facteurs pouvant faciliter ou nuire au

développement d'une relation d'aide et de collaboration. Développement des attitudes essentielles au travail clinique et application lors d'activités pratiques. Réflexion critique du processus individuel de développement des attitudes et habiletés qui sous-tendent la relation d'aide et de collaboration avec la personne et ses proches.

ORT6068 - Collaboration avec la personne et ses proches : principes et intervention 2 (2 crédits)

Vécu psychosocial et spirituel des personnes ayant un trouble de la communication ou de la déglutition et de leurs proches, et notions d'adaptation et de résilience. Compréhension de l'influence de ce vécu et des facteurs sociaux et culturels sur le développement de la relation entre le professionnel et la personne ou ses proches. Application des techniques et méthodes d'entrevue qui contribuent au développement d'une relation d'aide et de collaboration dans le cadre d'activités cliniques en orthophonie. Réflexion critique du processus individuel de développement des attitudes et habiletés qui sous-tendent la relation d'aide et de collaboration avec la personne et ses proches.